

actu **vérités**

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VERNIER

Les Transports publics verniolans ont 25 ans

C'est la nécessité de transporter des élèves de Châtelaine à l'école de Balexert qui est à l'origine de la création des TPV. Pendant dix ans, les Transports Publics Genevois ignorèrent Vernier. Mais depuis, les choses ont évolué. Près de 8 millions de passagers ont emprunté les bus communaux. Et des accords lient désormais la commune aux TPG par le biais de contrats de sous-traitance et de financement. Retour sur cette saga.



La Fête de la musique aura lieu pour la première fois à Vernier en 2004. Inscrivez-vous !

page 7

Edité par l'Administration
municipale

Comité de rédaction :

M. Georges ZUFFEREY
M. Jean-Claude STEVAN
Mme Annette GIRARDOT
Mme Malory MEX
M. Serge GUERTCHAKOFF

Pour tout contact :

Tél. 022 306 06 22
Fax 022 306 06 21
e-mail: m.mex@vernier.ch

Mairie de Vernier

CP 520 - 1214 Vernier
tél. 022 306 06 06
Fax 022 303 06 60
Site Internet : www.vernier.ch

Prochain numéro:

Parution semaine du
5 avril 2004
Délai rédactionnel
15 mars 2004

Journal tiré à
15'600 exemplaires.

Imprimé par SRO-KUNDIG,
sur papier couché mat 115 gr.

Sommaire



© LDD

P. 3

Les TPV fêtent leurs 25 ans

Les transports publics verniolans ont été inaugurés en 1979. La première ligne relie Aire au quartier des Avanchets en passant par Le Lignon, Les Libellules et Châtelaine.



© LDD

P. 7

Fête de la musique

Pour le première fois en 2004, la Fête de la musique sera organisée à Vernier. Tous les musiciens sont invités à s'inscrire pour y participer.



© LDD

P. 11

Services communaux

La saison d'été débute à la fin du mois aux Tennis de Vernier et Aire et les cours de badminton pour les jeunes débutent le 10 mars.



© LDD

P. 29

Vie associative

Videz vos placards, caves et garages et participez au Vide grenier organisé par Les Z'ateliers et la Maison du quartier de Vernier-Village l'Alibi.



© Annick Careffi

P. 32

Festival Jeunesse

Entrez dans l'univers magique des spectacles et contes, où se côtoient marionnettes à fil, féerie musicale, folle aventure et personnages étonnants.

Les TPV fêtent leurs 25 ans

Tout commence en 1978, les travaux de transformation de l'école de Châtelaine mettaient dans l'obligation les autorités de déplacer les élèves de cette école dans un autre bâtiment (Balaxert). Devant l'absence de dialogue avec la Compagnie genevoise des tramways électriques (CGTE, l'ancêtre des TPG), les autorités communales n'ont pas d'autre choix que de devoir se débrouiller par elles-mêmes.

La solution trouvée alors consiste à confier cette tâche au Service des sports, sans doute les plus à même d'effectuer des courses ?

Un petit bus Fiat est alors équipé pour pouvoir assurer quatre courses par jour, jusqu'à Pâques 1979. En septembre 1978, le programme change. Il s'agit alors de déplacer des élèves non seulement pour aller à Balaxert, mais aussi aux Libellules, soit vingt courses par jour, samedi matin compris.

Dès cet instant, l'idée première est dépassée. Le gardien de piscine qui se chargeait de ces courses aux horaires irréguliers doit être remplacé. De plus, il faut équiper le bus Fiat conformément à la loi sur les transports publics. A cela s'ajoute encore la volonté de l'Exécutif de l'époque d'organiser quelques courses supplémentaires pour transporter les personnes âgées, mais sans offrir la gratuité.

La naissance officielle

Dès janvier 1979, le Service des sports multiplie les démarches pour créer un réel service de transports publics sur Vernier. La date de l'inauguration est fixée au 17 mars 1979. Entre-temps, il faut encore former le personnel désigné pour la conduite du bus Fiat. C'est

Monsieur Adrien Farquet, alors chef du Service des sports, qui se voit confier cette responsabilité.

La première ligne des TPV relie Aïre au nouveau quartier des Avanchets en passant par Le Lignon, Les Libellules et Châtelaine. Dès le 9 avril, un second chauffeur est nécessaire.

Le 1^{er} juin 1980, la commune franchit un pas de plus en faisant l'acquisition



de deux bus Steyr, lesquels seront en service durant cinq ans. Ils n'offrent que 12 places assises, soit 20 places au total. A l'époque, 9 courses quotidiennes sont organisées, ce chiffre passe à 11 lorsque le tracé est légèrement modifié afin de passer aussi au chemin de l'Ecu et à la route de Vernier. A fin 1980, plus de 45 000 passagers ont été transportés par les TPV.

L'année 1981 sera importante : dès septembre, l'unique ligne est prolongée sur Vernier. Cela répond à une véritable nécessité. A l'époque, aucune liaison n'existait entre Le Lignon et Vernier. Il fallait descendre jusqu'à la place Bel-Air avant de prendre une autre ligne. Cela prenait 1h30 pour se rendre du Lignon à la mairie de

Vernier ! Le nombre de courses passe à 15 par jour, ce qui nécessite l'acquisition de deux nouveaux bus Steyr et l'engagement de deux chauffeurs supplémentaires. Près de 90 000 passagers sont transportés cette année-là.

En 1982, les TPV poursuivent leur croissance. Le parcours s'adapte. La ligne est rallongée sur Vernier jusqu'à l'usine Givaudan. De plus, la fréquence a augmenté pour passer à 19 courses par jour la semaine, et 13 le samedi. Un cinquième bus Steyr a été acheté, ainsi qu'un bus Saurer destiné plus particulièrement au transport scolaire du cycle du Renard. Cette même année, les TPV transportent plus de 150 000 passagers.

Le cap des 250 000 personnes transportées depuis le 17 mars 1979 a été franchi en septembre 1982.

Alignement tarifaire

Peu de choses à signaler en 1983, excepté l'alignement tarifaire sur celui des TPG, ainsi que la suppression des courses sur Givaudan. En 1984, un cinquième chauffeur est recruté afin d'augmenter encore la fréquence des passages : 24 courses journalières dans les deux sens.

En 1985, face à l'accroissement réjouissant et constant du nombre de voyageurs transportés, les autorités communales doivent se résoudre à modifier le parc de véhicules. Les bus Steyr n'offrent que 20 places, dont 12 places assises.

Un crédit de 1,125 million de francs est voté le 26 mars 1985 pour l'achat de cinq bus de marque Hainje. Ils offrent deux fois plus de places assises sur un total de 53. Un sixième chauffeur est engagé. L'horaire cadencé est introduit en fin d'année.

Entre le 30 octobre 1985 et début 1986, les cinq unités de marque Hainje sont livrées. Elles seront bien rentabilisées puisqu'elles vont rouler jusqu'en 1997-1998.

Toujours en 1986, les transports scolaires gratuits sont supprimés, tandis que des abonnements combinés avec les TPG sont mis sur pied. Une concession fédérale est octroyée le 22 décembre 1986. Un septième chauffeur est engagé.

Nous en sommes à environ 230 000 passagers véhiculés en 1986.

Peu de changements à signaler en 1987-1988 : un 8^e chauffeur a été encore recruté. Le nombre de courses par jour est passé à 27 en semaine et 17 le samedi.

La communauté tarifaire

Les premiers liens de coopération sont tissés entre les TPV et la régie TPG dix ans après le démarrage du service communal.

Tout d'abord par la création d'arrêts communs, puis dès janvier 1989 par l'introduction de la communauté tarifaire genevoise, valable uniquement pour les abonnements au début. Cette collaboration a eu un effet immédiat puisque cela a permis d'enregistrer un gain de près de 50 000 passagers sur une année.

Dès 1990, un 9^e chauffeur rejoint les TPV. Dès 1992, le nombre de 300 000 passagers est franchi. Mais surtout, la commune fait une demande auprès de l'Office fédéral des transports pour recevoir une subvention. Un accord est signé avec les TPG en décembre 1992.

Le Conseil municipal vote le principe d'un contrat de sous-traitance avec les

TPG, avec la participation financière de l'Etat à la couverture des frais d'exploitation.

Une solution qui permet de diminuer de manière significative le déficit d'exploitation des TPV.

Le 13 janvier 1993 sont inaugurées les lignes 51 et 52.

En 1994, le nombre de voyageurs transportés explose : 367 000. C'est là le résultat de la nouvelle desserte des institutions scolaires proches de la commune : les collèges André Chavanne, des Coudriers, Rousseau et Henri Dunant. Victimes de leurs succès, les bus des TPV n'offrent plus assez de places. En conséquence de quoi, le Conseil municipal vote le 15 octobre 1996 un crédit de 1,75 million de francs pour le renouvellement du parc véhicules.

Cinq bus Volvo sont livrés entre août 1997 et février 1998. Il s'agit de deux bus «B6L Midi» offrant 46 places pour la ligne 52 et de trois bus



«B10L Communo» de 95 places pour la ligne 51. Désormais, les TPV comptent dix personnes, dont neuf chauffeurs attitrés.

Dès 1997, divers arrangements pour faciliter la bonne gestion des transports publics sont pris : achats communs de pneus avec les TPG, livraison de pièces de rechange aux TPG, équipement des conducteurs verniolans similaire à celui des conducteurs des TPG.

Rémunération au km

Les lignes 51 et 52 sont sous concession des TPG. Neuf chauffeurs se partagent l'exploitation des lignes de 6h30 le matin à 19h30 et le samedi de 7h40 à 18h30. Le responsable des chauffeurs, Monsieur Viredaz, s'occupe également des appoints scolaires et des diverses courses spéciales. L'appoint scolaire double la ligne 51 aux heures d'entrées et de sorties du CO Renard, plus une course à 7h30 pour doubler la ligne 51 sur le tronçon Châtelaine-Mervelet pour les Coudriers, l'école de commerce et le collège Rousseau. Par ailleurs, la commune soustrait à Dupraz Bus Genève SA le transport spécial Vernier-CO Renard.

Depuis 2003, les TPV perçoivent une rémunération au kilomètre de la part des TPG, via un contrat de sous-traitance. Il existe aussi un contrat de financement.

Ainsi la commune prend à sa charge 50% des frais d'exploitation de la ligne 52 et 27% de la ligne 51. Au total, le coût de revient se monte à environ 650'000 francs par an pour la commune.

Pour l'heure, les TPV transportent en moyenne 500 000 passagers par année.

Qu'advient-il dans le futur ? En vue de la réalisation du tram reliant Cornavin au Cern (TCMC), en passant par Vernier et Meyrin, la commune s'est groupée avec Meyrin et Satigny pour entreprendre l'étude des dessertes. Suite à

cela, une résolution a été adoptée afin que le canton consulte et écoute les communes concernées. Rappelons que le TCMC devrait être mis en service vers fin 2007-début 2008. Il va nécessiter une refonte des parcours. Les communes devront financer la construction des arrêts et le mobilier urbain.

Serge Guertchakoff

Les TPV fêtent leurs 25 ans

jeudi 18 mars 2004 de 18h à 19h30

Apéritif offert dans le patio du Centre commercial du Lignon

Déroulement de la manifestation :

dès 18h > apéritif public ouvert à tous avec animation musicale

18h30 > brève partie officielle

18h45 > résultats de notre concours et récompense des gagnants

sous forme de bons d'achat valables au Centre commercial et d'entrées à la Piscine du Lignon

Concours 25 ans TPV

1. Le nombre de passagers transportés depuis 1979 s'élève à
 7'000'000 8'000'000 9'000'000
2. L'inauguration des TPV s'est déroulée le
 17 mars 1979 18 mars 1979 21 mars 1979
3. L'arrêt « PAILLY » est desservi par
 la 51 la 52 les 51 et 52
4. Le terminus de la ligne 52 « CANADA » est situé sur la commune de Vernier
 Vrai Faux
5. Le parc des véhicules TPV se compose de
 5 bus 7 bus 8 bus
6. Le kilométrage annuel des lignes 51 et 52 est de
 152'000 154'500 155'000
7. Les chauffeurs fixes au service des TPV sont de
 9 personnes 11 personnes 12 personnes
8. La vitesse commerciale des bus sur les lignes 51 et 52 est de
 28 km/h 30 km/h 34 km/h
9. Question subsidiaire pour départager les gagnants
Quel est le nombre de réponses exactes que nous allons recevoir ?

Les réponses sont à transmettre à : **Mairie de Vernier, concours TPV, Case postale 520, 1214 Vernier**
jusqu'au **lundi 15 mars 2004 à midi**.

Nom : Prénom :

Adresse : Age :



Conseil municipal > Séance du 3 février 2004

La séance débute par la prestation de serment de Monsieur Guy Verdan (R), en remplacement de Monsieur Eric Grandjean démissionnaire.

Les élus votent ensuite, par 31 oui et 5 abstentions, un crédit de CHF 4'170'000.- destiné à la réalisation d'un quart de groupe scolaire et d'une halte-garderie sur le site Bourquin.

C'est par 29 oui et 5 abstentions qu'une motion visant à lutter contre les tags et graffitis sauvages, tout en mettant à disposition des tagueurs des espaces réservés, est acceptée.

Une seconde motion, visant à favoriser l'indication des moyens d'accès aux installations et bâtiments communaux par les transports publics est quant à elle acceptée à l'unanimité. Il s'agit d'indiquer dans toutes les lettres, affiches, invitations ou autres supports émis par les services communaux, les arrêts et lignes des transports publics les plus proches pour se rendre aux installations ou bâtiments communaux concernés.

Deux postulats sont ensuite envoyés au Conseil administratif pour étude. L'un concerne le contrôle de l'expansion

des zones industrielles, le second la possibilité de protéger les amendes d'ordres les jours d'intempéries.

L'intégralité des décisions, ainsi que les procès-verbaux des séances du Conseil municipal peuvent être consultés sous www.vernier.ch

Prochaines séances

Mardi 9 mars et 6 avril 2004 à 20h30. L'ordre du jour est disponible 6 jours avant la séance sur le site de la commune : www.vernier.ch

Zoom sur...

Antoine Bertschy

Conseiller municipal, parti UDC

Quelle est votre passion ou hobby ?

«La politique, le football et ma famille. A côté de cela, je n'ai plus le temps pour avoir des hobbies.»

Quel est votre plat préféré ?

«Tout dépend de la saison. Disons la fondue fribourgeoise.»

Quel est votre meilleur souvenir d'enfance ?

«Les vacances que je passais au chalet de mes grands-parents dans la Glâne (FR), près de Romont.»

Décrivez un de vos rêves pour Vernier ?

«Que la commune vive en fonction de ses moyens et pas au-dessus. Et que l'on puisse léguer aux générations futures de bonnes bases pour

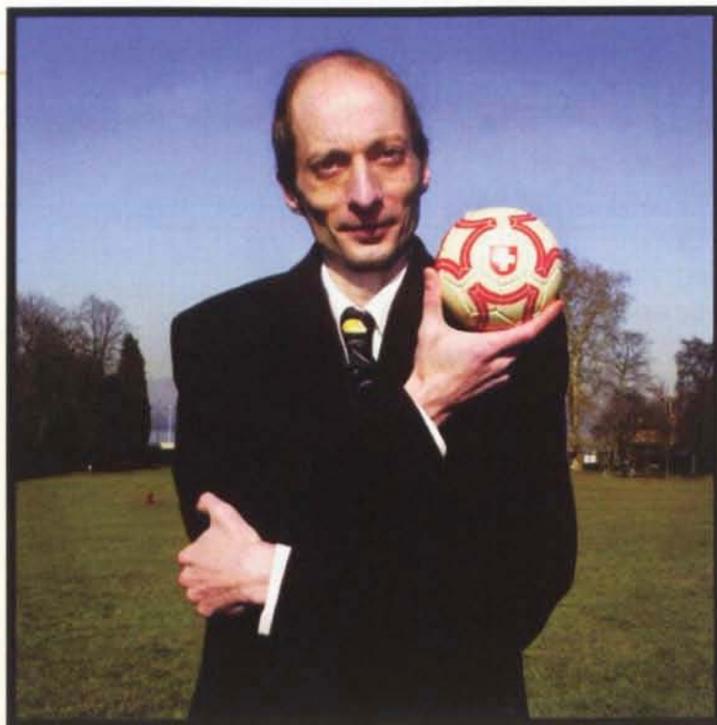
qu'ils aient les moyens de réaliser ce dont ils auront besoin le moment venu.»

Quel est votre artiste musical ou groupe préféré ?

«Il n'y en a pas en particulier. Quand j'étais plus jeune, j'adorais Iron Maiden.»

Quelle est la personnalité, vivante ou décédée, qui a été la plus marquante pour vous ?

«J'apprécie beaucoup les astrophysiciens, en particulier Michel Mayor.»



© Magali GIRARDIN

S.G.

Fête de la musique

les 19 et 20 juin 2004

Pour la première fois, la Fête de la musique sera organisée dans différents quartiers de la commune de Vernier.

Cette fête donnera l'occasion à tout un chacun de faire partager ses talents musicaux.

Si vous êtes musicien amateur, étudiant, professionnel,
Si vous faites partie d'un groupe, d'un chœur, d'une fanfare ou de tout autre ensemble, classique, musique du monde, rock, jazz, électro, hip-hop, etc.

Inscrivez-vous pour participer à cet événement.

Renseignements : Service de la culture et de l'information, tél. 022 306 07 80
Association Vernier sur Rock, tél. 022 341 41 64

Renvoyez le bulletin de participation ci-dessous **Jusqu'au 31 mars 2004**, à :
Commune de Vernier, Service de la culture, case postale 520, 1214 Vernier
ou utilisez le bulletin disponible sous www.vernier.ch et adressez-le par e-mail à mairie@vernier.ch

Style de musique :

Nom et prénom :

Adresse :

Téléphone : Fax :

E-mail :

Si formation

Nom de la formation :

Nombre de personnes :



Prix littéraire pour jeunes auteurs

Vous avez entre 16 et 25 ans ! Vous aimez écrire des poésies, contes ou nouvelles ? Alors participez à la 11^e édition du Prix Littéraire de la Commune de Vernier pour Jeunes Auteurs 2005

Ce concours est ouvert aux jeunes domiciliés en Suisse romande.

Chaque genre sera récompensé, selon deux catégories d'âge, par des prix en espèces et un recueil sera édité.

Date de clôture du concours :

30 septembre 2004

Date du timbre postal faisant foi.

La remise des prix aura lieu au Salon International du Livre, de la Presse et du Multimédia à Palexpo, Genève, au printemps 2005.

Le règlement du concours est disponible à la réception de la mairie de Vernier, rue du Village 9, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h, tél. 022 306 06 06 ou sur notre site Internet : www.vernier.ch

La commune recherche

un(e) caissier(ère)-réceptionniste à 50%

AU SERVICE DES SPORTS (Piscine du Lignon)

Pour la période du 8 mai 2004 au 10 septembre 2004

Le(la) titulaire de cette fonction doit s'occuper notamment de :

- l'accueil et du conseil à la clientèle
- répondre aux appels téléphoniques
- vendre des entrées, abonnements, etc.
- la tenue d'une caisse informatisée

Vous êtes :

- habitué(e) aux contacts avec le public
- ponctuel(le) et de bonne présentation

- de nationalité suisse ou titulaire d'un permis C

Horaire de travail :

- environ 20 heures par semaine comprenant 1 week-end sur 2 et des soirées

VOUS VOUS SENTEZ PRÊTS(TES) À RELEVER LE DÉFI

Adressez votre offre avec lettre de motivation, photo, curriculum vitae et formulaire «Demande d'emploi», au service du personnel de la Mairie de

Vernier, case postale 520, 1214 Vernier, tél. 022 306 06 40, **jusqu'au 12 mars 2004.**

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le service des sports, tél. 022 306 07 70.

Seules seront prises en considération les candidatures adressées avec le formulaire «Demande d'emploi» qui peut être obtenu à la Mairie de Vernier ou sur notre site Internet : www.vernier.ch.



Nouvel espace de **vie enfantine**

Quartier de Châtelaine - un projet novateur dans le secteur de la petite enfance

Lors de sa séance du 3 février dernier, le Conseil municipal a voté l'implantation d'une école et de l'Espace de Vie Bourquin, situés à l'angle de l'avenue Edmond-Vaucher et l'avenue de Châtelaine.

Le service de la petite enfance ouvrira ce nouvel Espace de Vie dès la prochaine rentrée scolaire.

Dès lors, l'actuel jardin d'enfants de Châtelaine (anciennement Casse-Noi-



sette) quittera ses locaux et pourra offrir quelques places supplémentaires.

Ce projet proposera également une halte-garderie ainsi que, grande innovation sur le canton de Genève, un accueil adultes-enfants.

Dans ce cadre-là, et en partenariat avec le service de protection de la jeunesse, les mamans de jour pourront également bénéficier de la structure.

Les adultes et les enfants auront ainsi la possibilité de fréquenter l'espace de jeux et être accompagnés par une professionnelle avec laquelle ils pourront échanger.

Quant à la halte-garderie, elle accueillera les enfants âgés de 18 mois à 4 ans, deux matins et deux après-midi et l'accueil adultes-enfants sera proposé.

Nous serons à même de vous fournir toutes les informations nécessaires dès le mois de juin prochain.



L'espace de vie Bourquin s'érigera bientôt sur cette parcelle.



Piscine du Lignon

Remplacement des anciens tickets de 5 entrées

Un nouveau système d'entrée est en fonction depuis mai 2003.

Nous rappelons à notre fidèle clientèle que les anciens tickets d'entrée peuvent **être échangés** jusqu'à l'ouverture de la saison été 2004, à la caisse de la piscine, selon l'horaire affiché.

Passé cette date, ils ne seront plus remplacés.

Vacances de Pâques

> Jeudi 8 avril	ouverte	9h30-20h30
> vendredi 9 avril	fermée	vendredi Saint
> samedi 10 avril	ouverte	9h30-17h
> dimanche 11 avril	ouverte	9h30- 17h
> lundi 12 avril	fermée	lundi de Pâques
> mardi 13 avril	ouverte	9h30-20h30
> mercredi 14 avril	ouverte	9h30-20h30
> jeudi 15 avril	ouverte	9h30-20h30
> vendredi 16 avril	ouverte	9h30-20h30
> samedi 17 avril	ouverte	9h30-17h
> dimanche 18 avril	ouverte	9h30-17h



Rencontre café-croissant

Invitation à tous les retraités de Vernier-Village et de ses alentours

Nous vous proposons un moment de partage et d'information sur la vie du quartier et sur les questions qui concernent les aînés le

jeudi 18 mars 2004 de 9h à 10h30
au club des aînés,
ch. de Champ-Claude 6.
Café et croissants offerts.

■ Organisation et renseignements :

Service social communal,
Rue du Village 1
1214 Vernier
tél. 022 306 06 70

Centre d'animation pour retraités,
Rte de la Chapelle 22
1212 Grand-Lancy
tél. 022 420 42 80

Tennis et Badminton



Tarifs et conditions

du 27 mars au 22 octobre 2004

TENNIS

Location 1 hre/court

Tarif normal	CHF	13.-
Tarif réduit	CHF	8.-

Abonnement 11 x 1hre/court

Tarif normal	CHF	130.-
Tarif réduit	CHF	80.-

Abonnement 1 hre fixe/sem/court*

Tarif heure pleine	CHF	360.-
Tarif heure creuse	CHF	310.-

Abonnement personnel avec photo **

> Simple senior	CHF	340.-
membre du club	CHF	315.-
> Couple	CHF	505.-
membre du club	CHF	480.-
> Rentier AVS-AI	CHF	180.-
membre du club	CHF	155.-
> Adolescent jusqu'à 18 ans,		
étudiant, apprenti	CHF	130.-
membre du club	CHF	105.-
> Enfant jusqu'à 15 ans	CHF	85.-
membre du club	CHF	60.-

BADMINTON - Courts couverts

Location 1 hre/court

Tarif normal	CHF	10.-
Tarif réduit	CHF	8.-

Abonnement 11 x 1hre/court

Tarif normal	CHF	100.-
Tarif réduit	CHF	80.-

Abonnement 1 hre fixe/sem/court *

Tarif heure pleine	CHF	280.-
Tarif heure creuse	CHF	230.-

Heures pleines :
Lu-ve 12h-14h et 17h-21h,
sa-di toute la journée.

Heures creuses :
lun-ve 9h-12h et 14h-17h.

* Uniquement à Aïre

** Permet de jouer à Vernier ou Aïre, tous les jours 1 ou 2h selon disponibilité. Si l'un des 2 joueurs ne possède pas l'abonnement, il s'acquitte du tarif réduit de CHF 8.-. Pour les membres du Tennis Club de Vernier, réduction sur l'abonnement personnel.

■ Pour tout renseignements et/ou inscriptions :

- > Service des sports,
tél. 022 306 07 70
lu-ve 7h30-11h45
- > Tennis de Vernier,
tél. 022 306 07 76
tous les jours 9h- 22h
- > Tennis d'Aïre,
tél. 022 796 21 98
tous les jours 9h-22h



Ecole de badminton

(de 9 à 18 ans)

Période du 10 mars au 16 juin 2004

PRIX : CHF 56.- / enfant/ période (paiement au comptant à l'inscription)

Inscriptions : depuis le 1er mars 2004

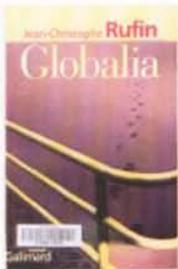
Les cours n'auront pas lieu pendant les vacances scolaires et jours fériés

■ Renseignements :
Tennis d'Aïre, tél. 022 796 21 98

Bibliothèques communales

C'est à lire près de chez vous :

> **Globalia**, de Jean-Christophe **Rufin**
Roman d'aventure et d'anticipation, cette fiction politique met en scène une société libérale poussée jusqu'à son paroxysme, dont la devise « Liberté, sécurité et prospérité » mène, à l'instar de « 1984 » de George Orwell, à un monde tout aussi totalitaire.



> **Les Degrés-de-poule**, de **Corinne Jaquet**

Un tueur en série sévit à Genève. L'équipe du commissaire Norbert Simon, toujours hospitalisé après l'affaire des Eaux-Vives, se remet au travail...



> **Il me parle mal... ou pas du tout !**
Conseils donnés aux parents d'ado afin de mieux communiquer avec eux.



Et bien d'autres titres encore...

Et pour les plus jeunes...

> **Barbapapa et les nombres**



Apprendre les nombres de 1 à 10 est le plus amusant des sports...
Dès 3 ans

> **Liste générale de tous les enfants du monde entier**, de Pef

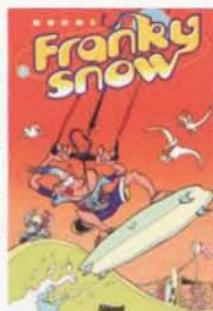


Un livre tour à tour drôle, sensible et poignant qui dresse les portraits écrits et dessinés de 150 enfants aux vies bien différentes : de Zoé, pour qui la classe «est la mi-

temps entre deux parties de foot jouées dans la cour» à Ousmane, dont «la guerre a pris son village, sa maison, sa famille...» à mettre entre toutes les mains !

> **Franky snow**, BD de Buche

Amateurs d'émotions fortes, venez surfer sur la vague *Franky snow* avec ce nouvel album qui mêle gags désohilants et sports extrêmes !



L'abonnement multi-média, qui ne vous coûte que CHF 20.- par année, vous permet d'emprunter des **CD-Rom**, des **DVD** et des **VHS** documentaires. Il vous est également possible de les emprunter pour le montant de CHF 3.- pièce.

Inscription, prêt des livres et des revues gratuits

■ Avanchet

Dans la galerie marchande
tél. 022 797 05 55

Lundi : 15h45 - 19h45
Mardi : 14h - 18h
Mercredi : 14h - 18h
Vendredi : 14h - 18h
Samedi : 10h - 12h

■ Châtelaine

Av. de Châtelaine 83 A
tél. 022 797 16 82

Lundi : 15h - 19h
Mardi : 14h - 18h
Mercredi : 09h - 12h
14h - 18h
Jeudi : 16h - 20h

■ Vernier

Rue du Village 57-59
tél. 022 341 04 91

Lundi : 14h - 18h
Mardi : 16h - 20h
Mercredi : 09h - 12h
Jeudi : 14h - 18h
Samedi : 10h - 12h

Récupération

Attention : depuis janvier 2004, le ramassage des déchets métalliques a lieu le mercredi suivant la levée des déchets encombrants.



Déchets encombrants

Mardi 6 avril 2004

Déchets métalliques

Mercredi 7 avril 2004

Déchets valorisés

Dans les immeubles équipés du système de containers différenciés

PET	lundi et mercredi
PAPIER	lundi et jeudi
VERRE	jeudi
ORGANIQUES	mardi

Attention : Selon la loi en vigueur, tous les appareils électriques et électroniques tels que cuisinières, TV, ordinateurs, etc., doivent être rapportés dans les points de vente.

Depuis le 1^{er} janvier 2003, la « vignette frigo » n'existe plus. Les réfrigérateurs et congélateurs doivent désormais également être rapportés dans les points de vente.

■ Renseignements :
Centre d'entretien de Vernier,
tél. 022 306 07 00.

Petites annonces

à votre service gratuitement

Par fax au 022 306 06 21,
par tél. au 022 306 06 22 ou
par e-mail : m.mex@vernier.ch

A vendre

■ Chaîne Hi-Fi Pionner 1990 en très bon état avec tourne-disque, CD, K7, radio, en meuble noir, CHF 500.-. Tél. 078 635 17 53.

■ Robe du soir longue, noire, taille 44 en coton et polyester, CHF 90.-. Tél. 022 796 18 76.

■ Manteau en laine gris, taille XL pour hommes, état neuf, CHF 50.-. Tél. 022 796 18 76.

■ Caravane entièrement équipée, place électrique, frigo, cuisinière à gaz, camping de l'Allondon, CHF 8000.- à discuter. Tél. 022 341 41 94 ou 079 679 07 49, e-mail : danielmermillod@bluewin.ch.

■ Ordinateur Macintosh Performa 5260 40/800 Mo, imprimante couleur Style Writer 1500, Modem Olitec V90-K56, logiciels installés. Peu uti-

lisé, le tout CHF 120.-. Tél./Fax 022 796 76 55.

■ 1 Platine Technics SL1200 Mk2, 1 table de mixage, disques vinyl. Tél. 076 324 12 61.

■ La société coopérative du congélateur d'Aire-Grandchamp avise qu'il reste encore des cases à louer. Les 100 litres au prix de CHF 45.- par an. Le congélateur collectif est situé au ch. du Renard. Si vous êtes intéressés, veuillez contacter Mme Fuglister au 022 796 57 47.

Plutôt que des somnifères, prenez nos fenêtres antibruit.

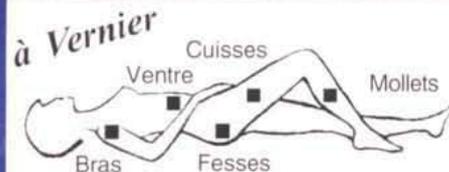
Nous améliorons la qualité de votre vie.

Vous laisserez le bruit à l'extérieur et votre intérieur n'en sera que plus agréable.

Toujours des idées d'avance.



EgoKiefer
Fenêtres et portes



Institut Phyto-Lyne

Si vous souhaitez amincir vos jambes, bras, estomac, hanches, ventre, fesses.

Institut Phyto-Lyne vous propose son programme personnalisé.
1ère séance gratuite

Av. Louis-Pictet 10b - 3^e - 1214 Vernier
Tél. 022 341 04 61

FACIL' IMPÔTS

Diego SUTER

NOUVELLE ADRESSE:

110, rue de Lyon

022 344 26 40

facilimpots@befree.ch

SUR RENDEZ-VOUS,
votre déclaration du lundi au samedi, 9h-21h, à votre domicile ou au bureau, dès 79.- (+ TVA 7,6%)



Expert en assurance

Bâloise assurances
Agence Générale
Genève Rive-Droite
Rue de Lyon 87
1203 Genève

Armando Amore Votre assureur toutes branches à Vernier

- Assurances de choses et de personnes
- Prévoyance bancaire et assurances
- Analyse de portefeuille, PME et particuliers
- Planifications financière et hypothécaire

Téléphone 022 949 01 37

Mobile 079 200 70 51

E-mail armando.amore@baloise.ch

G. SARACINO

GYPSERIE - PEINTURE - PAPIERS-PEINTS



Tél. 022 341 08 43

Fax 022 341 67 72

Natel 079 203 99 62

2A, ch. du Sorbier - 1214 Vernier

Atelier :

46, rue Virginio Malnati - 1217 Meyrin

G. FURCOLO

Maçonnerie - Paysagiste
Aménagements extérieurs
Entretien
Clôtures - Piscines



Ch. des Vidollets 41 - 1214 Vernier

Tél. 022 341 18 56 - Fax 022 341 23 21



203 route de
Vernier
1214 Vernier

Bus 6, 19 et 52
Arrêt à
Vernier Place

www.phosphorus.ch

Journées Portes ouvertes

Vendredi 12 mars de 14h à 20h - samedi 13 mars de 11h à 18h

Courtes séances de démonstration offertes, alors venez essayer gratuitement:

λ la Kinésiologie λ la Réflexologie λ le Massage des Méridiens

λ le Drainage Lymphatique

et vous renseigner sur la Psychologie Analytique et la Naturopathie

À votre service :

- Mme Anna Limoni - Analyste Jungienne - tél. 076/578.80.01
- M. Pierre-Alain Brunner - Naturopathe diplômé - Bilan de santé - Analyse ISA - Phytothérapie - Massage des méridiens - Conseils en alimentation - tél. 079/258.74.02
- Mme Gianni Monnet - Massages relaxants - Drainage lymphatique Vodder - Massages sportifs - tél. 079/277.81.19 ou 022/341.48.36
- Mme Silvia Wenger - Réflexologie - Massages Classiques et Ayurvédique - Reiki et Fleurs de Bach - tél. 022/739.03.34
- Mme Monique Robbe-Grillet - Kinésiologie Cours de Santé par le Toucher - tél. 079/727.23.50
- M. Thierry Robbe-Grillet - Géobiologie - tél. 079/727.60.76

ALLIANCE DE GAUCHE

Vernier : Pas de frein à l'entêtement

Vernier est une commune en plein essor. Par une politique active de développement, elle tente d'attirer de futurs citoyens. De nombreux projets sont à l'étude : la construction de bâtiments locatifs et de villas, d'un magasin IKEA (près de 200 nouveaux emplois) ou encore l'implantation de l'Ecole allemande.

Cette stratégie de développement a un coût et pose de nombreux problèmes de croissance à la commune, ses infrastructures actuelles ne suffisant plus à satisfaire les nouveaux besoins. Des investissements sont ainsi indispensables pour faire face à ce nouvel élan et maintenir la qualité de la vie.

Pourtant la droite, emmenée par une UDC aveuglée par sa propagande électorale, fait pression sur la commune pour qu'elle diminue les impôts et freine la dette (motion issue du groupe

UDC «Frein à l'endettement» votée par 19 voix contre 13).

Cette politique d'austérité vise l'endettement de la commune, qui n'a cessé, il est vrai, de croître ces dernières années.

Mais l'optique des motionnaires est défaitiste et à courte vue : elle tient trop peu compte du développement important de Vernier.

De plus, si l'on s'en tient aux chiffres fournis par le Service de surveillance des communes du Département de l'intérieur, de l'agriculture et de l'environnement¹⁾, les statistiques comptables de Vernier démontrent que sa forte croissance n'est pas la catastrophe décrite par la droite.

En comparaison suisse et cantonale, la position de Vernier est dans une bonne moyenne. A trop peindre le

diable sur la muraille, on séduit les démons !

Alliance de Gauche de Vernier

1) Ce service fournit chaque année aux communes des instruments de gestion. Ce sont des statistiques mesurant la santé financière d'une commune. Les données sont de décembre 2003. Ainsi, en comparaison cantonale, l'endettement de la commune se rapproche d'un endettement moyen. Trop pauvre; Vernier ne peut réaliser son autofinancement, pourtant, considéré comme moyen (en-dessous de 10%, la capacité d'autofinancement faible ; au-dessus de 20% bonne; Vernier est à 16,8%).



Crèches, écoles, aménagement du territoire et environnement, routes, réseau d'égouts : l'UDC veut mettre un terme aux investissements de la Commune !

S'il est louable de contrôler et de stabiliser la dette publique voire de la réduire en période de haute conjoncture, il ne faut pas non plus que cela devienne la seule obsession des collectivités publiques quitte à leur enlever toutes marges de manœuvre pour le futur.

En décembre, une majorité de circonstances au Conseil municipal (Entente, UDC, Verts) a pris en considération une proposition UDC qui, sous le titre trompeur de « frein à l'endettement », veut simplement stopper tout investissement sur la commune, et ce au grand dam de la population et des entreprises.

Dernièrement, l'UDC s'est d'ailleurs abstenue sur la construction d'une école et d'une garderie d'enfants à Châtelaine, contestant ainsi un besoin prioritaire des habitants! Où les enfants auraient-ils pu aller à l'école ?

Depuis son apparition au Conseil, l'UDC n'a toujours pas compris le sens du mot « Investissement ». On n'investit jamais pour le plaisir. Investir, c'est « dépenser pour l'avenir, pour nos enfants, c'est un des moteurs de la croissance ».

Si notre dette a permis de financer des dépenses d'éducation (écoles, crèches etc), et d'autres équipements publics tels que routes, parcs, égouts etc., qui profiteront aussi à nos enfants, on ne

peut pas venir affirmer péremptoirement que cette dette constitue un fardeau outrancier et non-maîtrisable pour les générations futures.

Les investissements permettent aussi de soutenir l'emploi d'une région et contribuent ainsi à l'amélioration du moral des ménages, condition nécessaire pour sortir des périodes difficiles économiquement.

C'est justement ce rôle moteur et dynamique que doivent jouer les collectivités publiques, c'est-à-dire une politique anti-cyclique, alors que pour la droite néo-libérale verniolane, cantonale ou fédérale, que ce soit en temps de crise ou de croissance économique, le seul leitmotiv, reste : « *réduire les dépenses et les impôts !* »

Le Parti Socialiste déplore cette vision étroite et le manque de perspective pour le moyen et le long terme préparant des temps très difficiles pour la classe moyenne et les plus pauvres d'entre-nous.

Si la proposition de l'UDC venait à être adoptée, on ne pourrait plus planter un clou dans la commune pendant des années. Nous verrions même notre patrimoine immobilier, comme nos écoles, se détériorer faute de pouvoir l'entretenir.

D'ailleurs les chiffres parlent d'eux-mêmes. De 1997 à 2001, la dette n'a

fait que baisser. En 2002, la Commune a acheté l'immeuble administratif de Châtelaine pour env. 13 mio de FS à cause du manque d'équipement. De plus c'est une bonne affaire grâce aux loyers qui sont encaissés. En 2003, la dette diminue à nouveau se fixant à environ 116 mio de FS. La gauche a donc su stabiliser dette et investir à bon escient !

Pour ce qui est des intérêts de la dette, ils sont en forte baisse (-15% pour 2004). En 2003, cela représentait 1'274 Frs d'intérêts net par an et par habitant. Les taux d'intérêts sont très bas, les emprunts récents contractés par la commune à taux fixe sur différentes échéances à moyen et long terme permettent de limiter fortement le risque d'une hausse brutale des taux d'intérêts.

Alors de grâce, Mesdames et Messieurs de l'UDC et de la droite, cessez votre alarmisme stupide et préoccupez-vous plutôt de répondre aux besoins de la population de Vernier.

Solidaires passionnément et responsables !

Parti Socialiste de Vernier

Case postale 227 - 1211 Genève 28

www.socialiste.ch/vernier

Email : socialistevernier@yahoo.fr

Tél. 079 780 24 70



« Le Respect ça change la vie ».

Le PDC a proposé une motion pour entamer les démarches visant à faire adhérer la commune de Vernier à l'Association « LE RESPECT CA CHANGE LA VIE ».

Lors du Conseil municipal du 16 décembre 2003, la prise en considération de la motion a été acceptée à l'unanimité et envoyée en commission sociale, jeunesse et petite enfance.

Voici un petit historique sur la naissance de cette association :

Pendant son mandat de 1999, le maire de la commune d'Avusy prend conscience de certaines incivilités que vivent les membres de sa commune. Lors d'un discours de 1^{ère} août, il propose à son auditoire de s'engager dans une campagne qui pourrait s'appeler 'le respect, ça change la commune'. Le public se sentant concerné lui manifeste son soutien. Par la suite un grand nombre de personnalités,

d'entités publiques, privées ainsi que des amis le joignent dans sa quête et créent en 2003 l'association « LE RESPECT CA CHANGE LA VIE ».

Actuellement vous pouvez découvrir dans un grand centre commercial de notre commune une campagne d'auto-collants de cette association.

Pourquoi désirons-nous une campagne sur le respect :

Nous vivons dans une commune multiculturelle avec des tranches d'âges très diversifiées. Malgré les efforts que nous essayons de mettre en œuvre, l'insécurité existe. Nous avons pu, encore une fois, le constater lors des dernières votations : croissance de l'UDC et votation pour une loi qui veut l'internement à vie.

Notre objectif est de sensibiliser les habitants de la commune au respect, qui est un symbole primaire de notre

éducation. N'oublions pas que le respect, c'est un sentiment qui porte à traiter quelqu'un ou quelque chose avec grand égard, à ne pas porter atteinte, à considérer l'estime de chacun, à faire un geste de civilité tout en ayant des paroles de politesse et en étant à l'écoute de l'autre.

Le respect est une attitude qui commence par soi-même qui ne demande pas un effort démesuré et qui porte vite ses fruits : il devient mutuel tout naturellement !

Il est important de sensibiliser chacun au respect.

Nous vous remercions par avance de votre soutien et de m'avoir lue.

Andrea Versteegh pour le PDC
Conseillère Municipale
Commune de Vernier



Quelques réflexions d'un libéral verniolan

LIBERTE, RESPONSABILITE, SOLIDARITE, TOLERANCE

De nos jours, beaucoup de nos concitoyennes et concitoyens éprouvent un sentiment de malaise, voire de peur face à des manifestations d'incivilité ou face à des actes de violence. L'impression d'insécurité augmente dans la population par la perte de référence dans la société de consommation du XXI^{ème} siècle.

Face à cette situation, il est indispensable que les responsables politiques définissent les valeurs essentielles et les principes qui doivent sous-tendre la vie de la communauté tant au niveau fédéral, cantonal, que communal.

Dans cette optique les libéraux de Vernier traduisent cette nécessité de la manière suivante :

· Réaffirmer les valeurs fondatrices de la société occidentale

Il n'est pas suffisant de rappeler que la Suisse est un Etat de droit. Il faut en tirer les conséquences et se convaincre que les règles de cet Etat doivent être reconnues, respectées et appliquées par chaque individu.

Dans une démocratie libérale de type parlementaire, telle que vécue en

Suisse, patrie de J.-J. Rousseau, d'H. Dunant et de J. H. Pestalozzi, chaque habitant a des droits mais aussi des devoirs qui trouvent leur application dans un esprit de tolérance et d'ouverture à l'égard de tous ceux qui constituent la communauté civile.

· Favoriser l'esprit d'entreprise et de responsabilité

Au moment où la Suisse doit trouver sa place en Europe, chacun doit se convaincre que l'esprit inventif et la volonté d'entreprendre constituent les conditions indispensables à la création d'emplois et au développement économique du pays. En effet, seule une économie prospère peut générer les ressources nécessaires à une politique sociale efficace.

Les conseillères et conseillers municipaux libéraux du Conseil municipal, animés par cette conception de la société, défendent vos intérêts et se tiennent à votre disposition.

Janine CHERIX

Av. Edmond-Vaucher 31,
1219 CHATELAINE, 022/796.89.44

Monique MATTENBERGER

Ch. De-Maisonneuve 28,
1219 CHATELAINE, 022/796.54.81

Zerrouk BENELMOUFFOK

Ch. de l'Esplanade 14,
1214 VERNIER, 022 / 341.17.47

Rémi JEQUIER

Av. Henri-Golay 12E,
1219 CHATELAINE, 022/796.68.40

Pierre RONGET

Rte de Montfleury 38,
1214 VERNIER, 022 / 341.31.44

Etre libéral à Vernier c'est promouvoir la qualité du cadre de vie et la qualité des relations humaines.

Pour réaliser leurs objectifs les libéraux de Vernier ont besoin de vous. Ils vous invitent à les rejoindre.

Si vous êtes intéressés par la vie politique de votre commune, vous pouvez contacter l'association libérale de Vernier qui se réjouira de vous accueillir.

Pour le groupe libéral :

Pierre Ronget

2^{ème} vice-président
du Conseil municipal

LIBRE, RESPONSABLE, SOLIDAIRE, TOLERANT

Vous désirez soutenir concrètement l'action des élus libéraux
Demandez les documents d'adhésion en téléphonant au 022 341.17.47

ASSOCIATION LIBÉRALE DE VERNIER

Case postale 473-1214 Vernier

LES LIBERAUX DISENT CE QU'ILS FONT ET FONT CE QU'ILS DISENT

Le texte ci-dessus est placé sous la responsabilité de ses auteurs et n'engage nullement la Commune de Vernier



Le Parti Radical de Vernier évolue normalement

Dans sa séance du 3 février dernier, le Conseil municipal a pris acte de la démission de M. Eric Grandjean, lequel était un élu communal depuis 1995. Peu après, le Président du Conseil, Georges Baechler, procédait à l'assermentation de son remplaçant, Guy Verdan.

Guy Verdan est né le 30 mars 1950. Marié et père de deux enfants, il est membre de la direction d'un bureau de conseils en risques et en assurances. Habitant du village de Vernier, il connaît pourtant en profondeur tous les quartiers de la commune. Sportif accompli, judoka et footballeur, Guy Verdan est depuis toujours membre du Football Club de Vernier où il a exercé de nombreuses fonctions.

Soucieux du développement durable de Vernier

Dans la même séance du Conseil municipal, le groupe radical a déposé un postulat intitulé « une expansion contrôlée des zones industrielles ». Vernier, en effet, s'étire sur 766 hectares. C'est un territoire riche encore appelé à se développer considérablement durant les prochaines années.

Proche de l'aéroport, des autoroutes, des gares, la commune intéresse de nombreux investisseurs et entreprises. Malheureusement, sans une excellente gestion et une vision responsable à long terme, le territoire communal pourrait bien vite être bradé et perdre toute sa valeur ajoutée. Consciente de ces enjeux, une large majorité du conseil municipal a dès lors accepté la proposition radicale qui consistait à demander au Conseil administratif d'établir un document de référence de l'ensemble des terrains ainsi que les prévisions d'activités futures et d'évaluer, en fonction de l'évolution technique de l'aéronautique, les perspectives de diminution des charges sonores provenant des avions.

En déposant ce postulat, le groupe radical a clairement démontré que, fidèle à ses engagements, il entendait être responsable d'une future gestion ambitieuse et écologique du territoire communal.

Avez-vous des remarques ou des questions ? N'hésitez pas à contacter les responsables radicaux verniolans qui se tiennent à votre écoute et à votre entière disposition !

Georges Baechler

Président du Conseil municipal
chemin des Coquelicots 15
1214 Vernier
geodesie@geodesie.com

Laurent Beck

Conseiller municipal
chemin des Bois-Jacquet 31
1219 Aïre
laurbeck@swissonline.ch

Dominik Meyer

Conseiller municipal
chemin de Champ-Claude 5
1214 Vernier
d.meyer@infomaniak.ch

Guy Verdan

Conseiller municipal
chemin des Vidollets 51
1214 Vernier - verdan@vtx.ch

Eric Grandjean

Président de l'ARV
chemin de l'Etang 28
1219 Châteline
radical@infomaniak.ch

Association Radicale de Vernier

case postale 10 – 1219 Châteline

Une annonce dans notre magazine ?
L'assurance d'être vu dans plus de 15'000 foyers.

N'hésitez pas à nous contacter :
tél. 022 306 06 22
fax 022 306 06 21
e-mail : m.mex@vernier.ch

1/4 de page
largeur 190 mm
hauteur 65.5 mm

CHF 300.-

1/2 de page
largeur 190 mm
hauteur 135 mm

CHF 560 .-

1/12 de page
largeur 60 mm
hauteur 65.5 mm

CHF 110.-

2/12 de page
largeur 125 mm
hauteur 65.5 mm

CHF 220.-

Pour l'arrivée du printemps,

Institut de Beauté
Artemis
Orgerie

Vous offre une remise de 10% sur nos soins du visage durant le mois de mars

*Rue du Village, 21
1214 Vernier*

*078/762.77.37
022/341.66.34*

Podologue
Pédicure

Lara Branchetti
7, ch. des Coquelicots
1214 Vernier
022 341 01 00
076 527 34 55

Soins pédicureaux
Semelles orthopédiques
Réflexologie, Reiki, agréée ASCA



PARKING ASSURÉ GRATUIT

LE FIT SYMPA !!!

OUVERT 7 JOURS / 7

ABONNEMENT
12 MOIS
dès CHF 589.-

TOUTES HEURES
TOUTES PRESTATIONS

Cela s'est **passé à Vernier**

«Le passeur est passé»

Le Rhône, s'il a contribué au développement de Vernier, a longtemps constitué un obstacle et une frontière naturelle. Les occupants successifs du territoire communal se sont donc interrogés sur les moyens les plus rapides et les plus efficaces de le franchir.

Dès le milieu de XVI^e siècle, les Bernois ont envisagé de construire un pont en dessous du village, près de l'actuelle passerelle de Chèvres. Un service de bac fonctionne au XVII^e siècle, puis un éphémère pont de bateau à la fin du XVIII^e siècle. Ce dernier ne sera utilisé que quelques mois et, s'il n'avait pas de vocation militaire, il a surtout servi de passage aux troupes françaises qui, en juin 1798, ont envahi Genève...

Le bac reprend ensuite du service, avec un passeur resté fameux : John Branchu assurera les traversées entre Aire et Lancy de 1886 à 1927.

Le développement de la région et l'accroissement du trafic vont cependant exiger un moyen de passage moins romantique, mais plus efficace. Pour Vernier, la construction du pont Butin – qui débute en 1923 – représente un véritable événement. Cet imposant ouvrage doit son nom à un riche mécène, David-Lucien Butin, qui a légué en 1913 à l'Etat de Genève la somme d'un million de francs en vue de l'établissement d'un pont entre Vernier et Lancy.

Lancé quelques années plus tard, le concours recevra 62 dossiers, dont



Le Pont Butin en construction, juillet 1924

© Centre d'Iconographie genevoise

celui d'un certain Charles-Edouard Jeanneret, plus connu sous le nom de Le Corbusier. Le cahier des charges prévoyait une hauteur hors de l'eau de 50 mètres et chacune des piles du pont devait supporter 45'000 tonnes. Effectué sur un terrain difficile – cinq personnes y ont laissé leur vie – ce spectaculaire chantier s'est étendu sur trois ans, pendant lesquels il a constitué un but privilégié d'excursion pour de nombreux promeneurs du dimanche.

Le pont comprend deux tabliers. La plate-forme supérieure est utilisée par les véhicules automobiles, tandis que l'autre devait être parcourue par une voie ferrée. Une modification de tracé décidée par les CFF peu après le début

de la construction du pont a fait que ce tablier inférieur n'a jamais été utilisé, sauf en 1927, pour des exercices de tif ! Dans les années 1950, plusieurs projets routiers ont également prévu de réaffecter cette partie du pont Butin à la circulation automobile, mais sont restés sans suite.



Texte tiré du livre «Vernier Une Histoire en images», édité par la Commune de Vernier en 2003 et en vente à la réception de la mairie au prix de CHF 45.- (CHF 37.- pour les habitants de la commune).

Mundialito aux Avanchets

*Les dates pour ce tournoi de foot junior sont les suivantes :
les 2 mai, 9 mai et 16 mai (réserve)*



Tirage au sort le 23 mars à 18h30 au Centre de quartier des Avanchets.

Tous les enfants nés entre 1989 et 1994 peuvent s'inscrire en envoyant leur nom, prénom, date de naissance, adresse et no de téléphone à :

Avanchet-Sport FC
case postale 96, 1216 Cointrin
avant le 22 mars 2004.

Inscription ouverte également pour les entraîneurs du Mundialito nés avant 1986.

Courrier des lecteurs

Au comité de rédaction

C'est avec un certain plaisir que nous avons constaté que, depuis quelques temps, vous avez ouvert vos pages aux partis politiques de la commune. Malheureusement, c'est mal utilisé !

Si on devait les écouter et surtout appliquer leurs conseils, Vernier atteindrait le « Nirvana » en un coup de « cuillère à pot ». Hélas, leurs messages sont souvent polémiques alors qu'ils devraient être constructifs. Ce serait-là le début de l'entente cordiale au sein de nos autorités. Plutôt que démolir l'adversaire (en sous-entendu) il serait judicieux qu'ils arrivent à s'entendre et abandonnent une politique « politicienne » souvent nuisible aux administrés. Espérons qu'un jour, leurs

points de vue puissent concorder et rencontrer l'assentiment de tout un chacun.

Ils doivent aussi cesser d'utiliser le papier du « Vernier-Actu » qui ne sert qu'à étaler leurs rancœurs et leurs

utopiques projets. Ça ferait de la place de temps à autre pour d'autres articles beaucoup plus utiles !

Pour le Parti-d'en-Rire
Un passionné du Journal
Claude Honegger

Réponse de la rédaction

Les partis politiques siégeant au Conseil municipal ont droit, au même titre que les sociétés communales, à une page dans chaque numéro de notre journal, selon une motion votée en 1995 déjà. Cependant, il est vrai que depuis peu, ces pages sont beaucoup plus utilisées qu'auparavant.

Quant au contenu des textes, la responsabilité en incombe aux auteurs, comme mentionné en bas de chaque page et n'est pas du ressort de notre comité. Il est bien entendu que nous gardons un droit de regard, comme pour tous les articles que nous recevons, afin que ceux-ci ne soient ni injurieux, ni polémiques et qu'ils ne contiennent aucune attaque personnelle.

Echo des clubs d'aînés

Balade pédestre

Balade organisée par les bénévoles du club de Châtelaine-Balexert ouverte sans inscription à tous les retraités de la commune.

Rendez-vous le **lundi 5 avril 2004 à 14h** au Collège de Staël (arrêt tram 12 et 13) pour une balade tranquille au bord de la Drize.

Durée environ 2h de marche.

Retour par la Croix-de-Rozon.

Annulé en cas de mauvais temps.

Pour tout renseignement :

Mme Fromaigeat, tél. 022 792 60 23

M. Budry, tél. 022 797 21 37

M. Beausire 022 796 84 79



Thé dansant

Les 5 clubs d'aînés de la commune de Vernier organisent un Thé dansant à la salle communale de l'école de Vernier-Place

Samedi 3 avril 2004 de 14h à 17h

avec l'orchestre Les Triolets.

Buvette à prix modérés.

Ouvert à tous les retraités de la Commune.

Entrée libre. Parking assuré.

Bus 6, 19, 52, arrêt Vernier-Place.

Bus gratuit mis à disposition par la commune :

> **Lignon :**

devant le club,

av. du Lignon 50-53 à 13h15

> **Libellules :**

devant le club,

rte de l'Usine-à-Gaz 10, à 13h25

> **Châtelaine-Balexert :**

devant le club,

av. de Crozet 39, à 13h35

> **Avanchets :**

arrêt TPG sous le

Centre commercial à 13h45

Ceux qui s'en vont

«La mort n'est rien. Je suis passée dans la pièce à côté. Continuez à rire de ce qui nous faisait rire ensemble. Je ne suis pas loin, juste de l'autre côté du chemin.»

Tel fût le dernier message de notre responsable Madame Emilienne Olivet qui nous a quitté début janvier 2004, laissant notre club du Lignon dans la tristesse.

Nous garderons tous le souvenir d'une personne pleine d'humour et dévouée. Merci pour tout.

Il nous tient à coeur également de déplorer le décès de Madame Jeanine Monney, dévouée dirigeante du Club des Avanchets depuis de nombreuses années et très appréciée de tout un chacun.

Nous perdons en ces deux personnes une collaboration et une amitié efficace au sein de nos activités.

Groupe de rédaction
de la page «aînés»

■ Club des aînés d'Avanchet

Direction collégiale
Rue du Grand-Bay 21
1220 Avanchet
Corresp. : C.P. 141
1211 Genève 28
Tél. 022 796 19 98
Ouverture le mardi
de 14h à 17h30.

■ Club des aînés de Châtelaine-Balexert

Mme Yvonne Tornare
Av. de Crozet 39
1219 Châtelaine
Tél. 078 831 50 40
Ouverture les mardi,
mercredi et jeudi
de 14h30 à 17h30.

■ Club des aînés des Libellules

Mme Suzanne Maeder
Ch. de l'Usine-à-Gaz 10
1219 Le Lignon
Tél. 022 797 13 97
Ouverture les lundi,
mardi et jeudi de 14h
à 17h30.

■ Club des aînés du Lignon

Direction collégiale
Av. du Lignon 50-53
1219 Le Lignon
Tél. 079 767 41 21
Ouverture les mardi et
vendredi de 14h à 17h,
animation principale le
mercredi.

■ Club des aînés de Vernier-Village

M. Isaac Nicolier
Ch. de Champ-Claude 6
1214 Vernier
Tél. 022 341 03 48
Réunions les mercredi
et vendredi de 13h30
à 17h.

e-Banking avec **RAIFFEISEN**direct



Simple, rapide et sûr ...

Banque Raiffeisen Genève Ouest

< direct >

Agence de Vernier

Ch. de Champ-Claude 1

1214 Vernier

Tél. 022 930 91 91



RAIFFEISEN



Givaudan[®]

*Creating
Sensory
Advantage*

Givaudan Suisse SA 5 chemin de la Parfumerie • 1214 Vernier
Tel: 022 780 9111 • Fax: 022 780 9150 • www.givaudan.com

PODOLOGIE - pédicurie REFLEXOLOGIE

cabinet de podologie
34-35 av. du Lignon
1219 Le Lignon

Valérie Toscanini 022 796 94 24

Soins pédicureaux
Semelles orthopédiques
Soins à domicile



Madeleine Codemo
Réflexologie le vendredi

Appeler le soir 022 796 80 54

FIDUCIAIRE KUFFER & CIE

Comptabilités
Déclarations d'impôts
Assurances
Gérance de fortune

DEPUIS 13 ANS À VOTRE SERVICE
EXÉCUTIONS RAPIDES, PRÉCISES & PERSONNALISÉES

Chemin de l'Alouette 7, Case postale 32, 1219 Aire-Genève
Tél. 022 796.35.74 - Fax 022 797.31.41 - Natel 079 442.23.17
E-Mail : e.kuffer@bluewin.ch

Ecole BER Genève

Nouveau: 6^e spécialisée
Classes du *CYCLE* et
10^e degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie

A votre service
depuis 1952

Cours d'appui
Français pour étrangers
Secrétariat *médical*

Centre ville
Petits effectifs

Appelez le 022 340 12 81 - 16, Gutenberg

Arsenic et vieilles dentelles

L'Echo de Vernier présente du 5 au 26 mars 2004, à l'aula de l'école des Ranches «Arsenic et vieilles dentelles» de Joseph Kesselring

Quand le vieux grand-père Brewster fit bâtir ce qui est actuellement la plus vieille maison de Brooklyn, il ne se doutait pas que ses deux petites-filles allaient la rendre étrangement célèbre. Leur père avait installé un laboratoire au premier et, vaguement médecin, il y pratiquait des autopsies pour la police. C'est dire si la maison était accueillante pour les agents de la force publique; d'autant plus que les deux demoiselles étaient la bonté même, la générosité et le dévouement personnifiés.

Elles hébergèrent Teddy, leur neveu à l'esprit un peu fêlé qui joue du clavier et creuse, à la cave, le canal de Panama. Mortimer, un autre neveu qui habite New-York, est très fréquemment chez ses tantes où il rencontre la fille du

Révérend Harper, Elaine, qui ne le laisse pas indifférent. Il est cependant très étonné quand il découvre un cadavre dans le grand coffre installé sous la fenêtre. Cela l'oblige à poser des questions à ses chères tantes, Dorothée et Martha; ce qu'il apprend le stupéfie littéralement.

Albert Morard

Mardis, vendredis et samedis à 20h15, mercredis à 19h et les dimanches 14 et 21 mars à 17h.

Location : Stand Info Balxert.

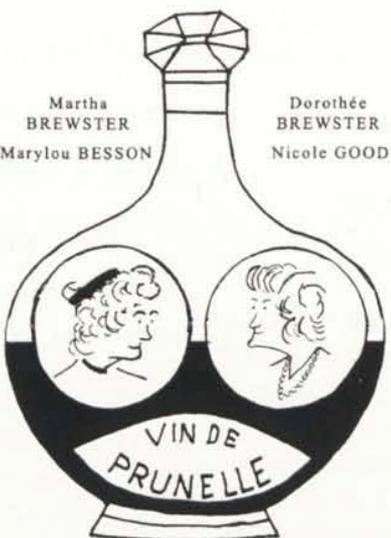
Prix des places CHF 20.- / AVS, étudiants CHF 15.-.

Buffet dès 19h, le mercredi après le spectacle.

"ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES"
DE J. KESSELRING
(adaptation française de
P.Brive et A.Willemetz)
du 05 au 26 mars 2004



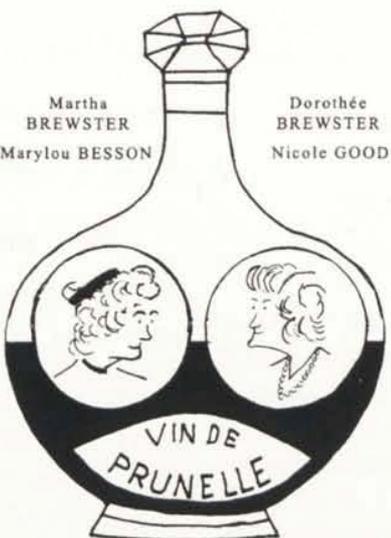
Mortimer BREWSTER
Jean-Luc PELLET



Martha BREWSTER
Marylou BESSON



Dorothée BREWSTER
Nicole GOOD



VIN DE PRUNELLE



Elaine HARPER
Christelle SIZA



O'HARA
Jean LOTTAZ



BROPHY
Christian CANELA



KLEIN
Daniel SELLIER

Mise en scène: Stéphane GUEX-PIERRE

Décor: Michel-Alain ROSSIER

Eclairage: MEDIALUX
Alain CHAVAILLAZ

Régie: Clairmonde LIEVAUX
Yves-Laurent AMMANN

Programme: Albert MORARD

Caricatures: Jean-Charles CORNIOLEY

Publicité: Hubert FAVRE

Graphisme: Jennifer LAWRENCE

Affiche: François CAPT



Lieutenant ROONEY
Antonio GOMEZ



Le Révérend HARPER
Roger DÉLEZ



Teddy BREWSTER
Philippe FLÜCK



Docteur EINSTEIN
Jimmy AMMANN



Jonathan BREWSTER
Daniel MAECHLER



WITHERSPOON
Albert MORARD



GIBBS

Le C.O. des Coudriers en fête

Cher(e) ancien(ne) élève,

Nous avons le plaisir de t'informer que le Collège des Coudriers fête ses trente ans d'existence cette année.

Il a en effet ouvert ses portes à la fin août 1973.

Un certain nombre de manifestations seront organisées à cette occasion.

L'une d'entre elles consistera à réunir les anciens et actuels maîtres et membres du personnel administratif et technique ainsi que les anciens élèves majeurs (volées de 1973 à 1997) autour d'un repas qui aura lieu le 7 mai 2004 à Palexpo.

Comme il nous est difficile de contacter directement les quelques sept mille élèves qui ont étudié dans notre école (changements d'adresses, changements de nom pour certaines filles), nous avons décidé d'annoncer cette manifestation dans des journaux locaux et d'écrire personnellement à quelques anciens élèves dont nous avons retrouvé les adresses.

Nous espérons que tu participeras à cette soirée et nous souhaitons que tu en parles à tous les anciens élèves des Coudriers que tu rencontreras ces prochains temps.

Tu trouveras ci-joint les détails concernant cette manifestation.

D'ici-là, nous t'envoyons, cher(e) ancien(ne) élève, nos meilleurs messages.

Le comité d'organisation

Quelques infos sur le repas du 7 mai 2004

Horaire : Apéritif 19h, repas 20h30.

Lieu : Les Restaurants de Palexpo ch. Edouard-Sarasin, 1218 Grand-Saconnex, parking P12 couvert, entrée côté autoroute, bus 5.

Programme : Accueil dès 19h, apéritif, repas-buffet avec boissons, discours, anecdotes (maîtres et élèves), animation, musique, exposition de photos.

Prix : 60 francs, apéritif, boissons comprises et café.

Inscription : **UNIQUEMENT** en versant la somme de 60 francs au CCP no 17-585968-3 pour « Alvarez Restrepo Rodrigo et Dufour Alain, 1208 Genève » (Repas 30 ans Coudriers), au plus tard le **15 mars 2004**, en précisant vos nom et prénom, éventuellement votre nom de jeune fille, ainsi que les dates de fréquentation des Coudriers. Seuls les anciennes et anciens des

Coudriers peuvent participer au repas. **Merci d'éviter le paiement au guichet postal**, ce qui coûte 1,50 francs aux organisateurs.

Badge : A retirer au secrétariat du collège du 15 au 30 avril, ou dès l'arrivée à Palexpo

Renseignements :

Auprès du secrétariat des Coudriers au 022 710 05 60 ou par courriel à l'adresse suivante : jean-louis.rimaz@edu.ge.ch

Le comité d'organisation

Albert Anor, Alexandre Anor, Rodrigo Alvarez, Jean-Pierre Bortoli, Nguyen Cao, Francis Chambordon, Nicole Couturier, Alain Dufour, Alain Guerdat, Laurent Haerberli, Sven Kunz, Pierre-Alain Mayaud, Yves Oestreicher, Liliane Pasternak, Sandro Poretti, Jean-Louis Rimaz, Nicole Rossier, Christian Rouby, Antoinette Tacchini.

En mars à l'Alibi

Pour les 10-15 ans

> TOUS les mercredis matins sont réservés aux **5P et 6P** ; nous confectionnons le **repas** ensemble et le dégustons dans une ambiance sympa !

Inscription le mardi jusqu'à 18h.

> TOUS les jeudis de 17h30 à 19h a lieu un cours de **BREAK DANCE**. La participation aux cours se fait sur inscription pour 20.-/mois.

> **SAMEDI 13 mars**, sortie de ski. (**8h-17h, inscription le jeudi à 18h**)

> **VENDREDI 19 mars**, **Disco** sur glace, **ICE DREAM** à la patinoire des Vernets.

> **VENDREDI 26 mars, repas** ouverts à toute la population. Ces repas ont lieu en collaboration avec l'ABARC, au BARAC, petite maison de bois située à la Via de Coisson, au centre du village. Inscription conseillée.

> Samedi 27 mars 2004 de 14h à 16h **VENTE-ACHAT** par et pour les enfants, salle communale, école de Vernier-Place.

Installation des stands : 13h30 avec votre aide.

Matériel accepté : articles destinés aux enfants, livres, CD, jeux, jouets, patins, etc.

Inscription CHF 2.- par vendeur

Renseignements : Maison du quartier, tél. 022 341 04 08.

Buvette ouverte.

Petit rappel de nos horaires :

Du lundi aux vendredi de 16h à 18h

Le mercredi de 10h à 14h pour les 5ème et 6ème primaire.

Le mercredi de 13h30 à 18h accueil libre.

Contact et Info :

Maison du quartier de Vernier-Village l'Alibi, tél. 022.341.04.08 ou mq.vernier@fase.ch

40^e kermesse de Saint-Pie X

*Du 24 au 28 mars 2004
au chemin du Coin-de-Terre 2 à Châteline*

Jeudi 25 mars

20h30 Concert à l'église « **Génération Gospel** » billets en vente au Stand Info Balaxert et à l'entrée. CHF 20.- / CHF15.- AVS, AI, étudiants, chômeurs

Vendredi 26 mars

18h Ouverture de la fête, des stands, jeux et bars
19h Repas divers

20h30 Animation musicale avec l'orchestre « Arpège »

Samedi 27 mars

Dès 8h Grand marché et son café croissant
15h Ouverture des stands et jeux
19h Repas divers
20h30 Animation musicale avec l'homme orchestre « René »

Dimanche 28 mars

10h30 Grande messe animée par le chœur « La Chanson du Moulin »
11h15 Ouverture des stands et jeux
12h30 Repas
de 13h30 à 16h30 Animation musicale par le chœur « La Chanson du Moulin »
18h Clôture de la fête

Les scouts de Vernier

Le scoutisme

Le mouvement scout est un mouvement éducatif qui veut donner aux enfants, aux jeunes et aux jeunes adultes la possibilité de développer leur potentiel en prenant en compte leurs besoins, leurs vœux et leurs projets. Le but du scoutisme est de faire de chacun une personne accomplie, avec pour valeurs primordiales l'ouverture, la solidarité, la responsabilité, l'esprit critique, l'autonomie et le respect de l'environnement. La pédagogie scout est centrée sur l'action, pour permettre à chacun de réaliser des expériences sensées et adaptées à son âge, afin de lui faire prendre conscience de ce qu'il est et de ce qu'il veut devenir.

Le scoutisme s'adresse aux jeunes de 8 à 25 ans, les activités et la manière de les mettre sur pied sont adaptées à chaque âge. A Genève il existe trois tranches d'âge, ayant chacune une organisation différente.

A Vernier

A Vernier, trois unités couvrant deux tranches d'âges sont regroupées à l'intérieur d'un groupe scout, le groupe Jean-Jacques Rousseau.

La **meute St Jacques** est destinée aux enfants de 7 à 11 ans. L'essentiel de leurs activités se passe en groupe d'une quinzaine d'enfants. La présence de petites équipes aide l'enfant à trouver plus facilement ses repères et à développer des amitiés. Pour répondre à son besoin d'imaginaire, une thématique liée au Livre de la Jungle sert de fil rouge: l'enfant devient ainsi un louveteau ou une louvette, la petite équipe une sizaine, le groupe une meute.

La **section Sœur-Claire** accueille les filles et la **troupe François-Naville**, les garçons, de 12 à 17 ans. Les activités

que vivent les «éclais» sont axées principalement sur l'aventure et la prise de responsabilité. Même s'ils sont toujours membre d'un groupe (troupe pour les éclaireurs et section pour les éclaireuses), l'éclaireur ou l'éclaireuse fait partie d'une petite équipe (la patrouille), qui est son nouveau cadre de référence. C'est avec cette « bande de copains » qu'il/elle part à l'aventure, dans des activités qu'il /elle a contribué à choisir et à préparer.

Responsables

Dans toutes ces activités, ces enfants et ces jeunes sont encadrés par des responsables ayant suivi une formation de moniteur Jeunesse et Sport, dans la branche Sport de Camp/ Trekking. C'est la formation la plus longue et la plus complète, exigée pour l'encadrement bénévole d'enfants et de jeunes, à Genève.

Le groupe J.-J. Rousseau est reconnu par l'Association du Scoutisme Genevois, dont le rôle est d'assurer la for-



mation des responsables et de les suivre tout au long de l'année.

Contact :

Responsable du groupe J.-J. Rousseau
Andrea Pereira, tél. 022 341 44 09
addax83@yahoo.com



Participez au **vide grenier**

*Faites le vide de vos caves, de vos garages, de vos réduits....
et venez vendre vos trouvailles au vide grenier organisé par l'association
Les Z'ateliers et la Maison de Quartier l'Alibi*

le samedi 22 mai 2004 de 10h à 17h

dans le préau de l'école des Ranches à Vernier

- > les places de vendeurs seront réservées aux habitants de la Commune de Vernier ainsi qu'aux membres des associations organisatrices
- > les professionnels, brocanteurs et antiquaires, de même que les enfants non accompagnés ne seront pas acceptés
- > le nombre de places sera limité et aucune inscription ne sera prise sur place le 22 mai
- > le prix de l'emplacement d'environ 3x2 mètres sera de 20.-
- > le délai d'inscription est fixé au 31 mars 2004
- > une confirmation d'inscription et des informations complémentaires suivront par courrier

Bulletin d'inscription au vide grenier du 22 mai 2004

Nom : Prénom :

Adresse complète :

N° postal : Localité :

Tél. : e-mail :

Je souhaite participer au Vide Grenier du samedi 22 mai 2004 en tant que vendeur.

J'aurai besoin d'une table de 3 mètres oui non

Je suis membre des Z'ateliers de l'Alibi, Maison du quartier de Vernier

Questions et remarques :

Date et signature :

Adresse pour envoi : Les Z'ateliers , 24 ch. de Poussy, 1214 Vernier / délai 31.3.2004

L'Avenir accordéoniste de Châtelaine

Historique

(tiré des archives de l'Avenir de Châtelaine)

En 1974, l'école de solfège et d'accordéon s'ouvre, permettant à plusieurs solistes de faire leurs premières armes dans divers concours, en Suisse et à l'étranger.

Parmi ces musiciens, Pascal GUILLAIN se distingue particulièrement :

> en 1976 (Bulle) et en 1978 (Genève) il remporte deux fois la Coupe Romande de l'accordéon.

> en 1978 (Pula-Yougoslavie) et en 1983 (Caracas-Vénézuéla), il représente la Suisse au Trophée Mondial de l'Accordéon, en catégorie senior et concertiste.

Quant aux autres activités de la Société, mentionnons :

> le jumelage avec la Société des accordéonistes de la ville de Neuenbürg (Allemagne).

> les soirées annuelles qui sont organisées depuis 1969.

> la construction de chars pour les cortèges de la Vogue de Vernier.

En 1984, l'Avenir fête ses 50 ans, et pour l'occasion sort un disque vinyle 33 tours.

La société est composée uniquement d'instruments chromatiques. Depuis 1980, l'accordéon à basses barytons est introduit dans l'école. Cet instrument est muni d'un clavier qui lui permet d'accéder au jeu polyphonique. Cette amélioration ainsi que la sonorité classique de ces accordéons donnent accès à un nouveau répertoire. C'est pourquoi, à partir de 1981, un nouveau groupe offre des concerts

dans les églises :

1981 concert au Temple de Satigny et à l'église de Ferney-Voltaire - psaume 150 de César FRANCK, avec la chorale de Meyrifasol et le Chœur de Satigny.

En 1983, concerts : Bourg-St-Pierre, Grand-St-Bernard, temple de St-Gervais, église du Grand-Saconnex, Péry-Reuchenette, église du Lignon, avec la chorale « le Moléson ».

(à suivre...)

Agenda

Mercredi 12 mai 2004

Audition à 19h

Aula de l'école des Ranches, Vernier

Entrée libre

Renseignements sur notre école de musique

> 5 professeurs, enseignant à Vernier, Châtelaine, Meyrin

> Age : de 6 ans à ...99 ans !

> Types d'instruments : chromatiques, à basses standards ou barytons

> Examens annuels, 3 auditions et un concert d'élèves par année

> 6 orchestres de différents niveaux

> 34 leçons par année : CHF 90.- par mensualité (10 mensualités par an)

> Taxe d'inscription : CHF 50.-.

Présidence, direction école

Sylvie BOSSI-PAHUD

tél. 022 782 05 89

sbophd@bluewin.ch

Direction des orchestres

Daniel CLOUX

tél. 021 825 40 09 ou

tél. 078 744 50 71

dany.cloux@bluewin.ch

Concerts de Carême

Par le Chœur de l'Echo de Vernier

Louis VIERNE :

Messe solennelle pour chœur et deux orgues, op 16

César FRANCK :

Ave Maria ; Panis Angelicus

Direction : Diego Innocenzi

Eglise St-Paul de Grange-Canal
(av. St-Paul 16, 1206 Genève)

Vendredi 12 mars 2004 à 20h30

Eglise catholique de Vernier

(ch. de Poussy 33, 1214 Vernier)

Samedi 13 mars 2004 à 20h30.

Entrée libre, collecte à la sortie

Quartier **des Libellules**

L'Association du quartier et des habitants des Libellules propose :

> Tous les mercredis au centre de quartier des Libellules, repas de 11h30 à 13h à prix raisonnable.
Adultes membres CHF 4,50,
non membres CHF 6,50;
enfants membres CHF 3,50,
non membres CHF 4,50.

Le repas pour petits et grands, sur réservation jusqu'au mardi soir au 078 874 35 90.

> Le mercredi après-midi dès 14h et jusqu'à 17h, bricolage ou sortie avec les enfants et les parents disponibles.

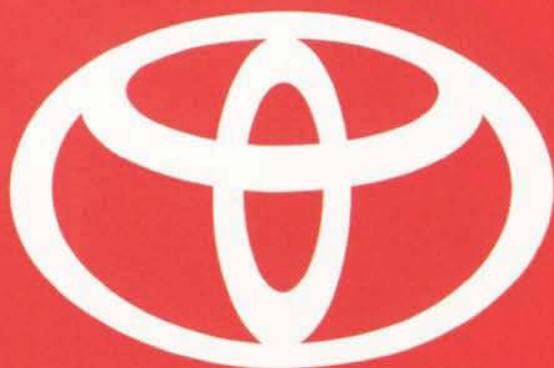
> Deux mardis par mois bric-à-brac de la Boutique du déjà porté.

> Tous les samedis matin au local de l'association (8, av. des Libellules, appartement 17), de 9h à 11h, accueil café réservé aux adultes.

Vous avez envie de faire du bénévolat ?

Vous avez des connaissances en comptabilité ?

Alors rejoignez-nous et venez nous aider au sein de l'association, vous serez bienvenu.



TOYOTA

 Maintenant au ...

Garage du Lignon

Dreams unlimited

Emil Frey SA Genève
Route du Bois des Frères 46
1219 Le Lignon

Tél. 022 979 15 15
chrysler.geneve@emilfrey.ch
www.emil-frey.ch



Votre partenaire leasing

MultiLeaseSA
www.multilease.ch

Chez nous, vous trouvez en tout temps d'excellentes voitures de démonstration et des occasions avantageuses!

Festival Jeunesse de Vernier



du 2 au 18 mars 2004

Vente billets:
Stand Info Balexert
A l'entrée

Renseignements:
Commune de Vernier
Tél. 022 306 07 80